

Rapport d'activité 2022

Association Le P.A.R.I.
Point Addictions Rencontres Informations

✉ 57 bd de Metz, 59037 Lille Cedex
☎ 03.20.40.10.10
@ www.lepari.fr
<https://facebook.com/lepari.fr>



Sommaire

L'activité du CSAPA CHU / le P.A.R.I.....5-17

I. Activité globale 2022 du C.S.A.P.A.....6-7

- 1) File Active 2022.....6
- 2) Entrée des 515 nouvelles personnes accueillies dans le dispositif6
- 3) Profil-type de la personne accueillie au C.S.A.P.A en 2022.....7
- 4) Origine de la demande.....7

II. Parcours de la personne accueillie par rapport au 1er produit ou comportement de prise en charge demandé.....8-12

- N°1 : Prise en charge pour 1er produit : Alcool.....8
- N°2 : Prise en charge pour 1er produit : Cannabis.....8
- N°3 : Prise en charge pour 1er produit : Opiacés.....9
- N°4 : Prise en charge pour 1er produit : Cocaïne/Crack.....9
- N°5 : Prise en charge pour 1er produit : Médicaments.....10
- N°6 : Prise en charge pour 1er produit : Addictions sexuelles.....10
- N°7 : Prise en charge pour 1er produit : Jeux d'argent.....11
- N°8 : Prise en charge pour 1er produit : Autres Addictions sans substances.....11
- N°9 : Prise en charge pour 1er produit : Tabac.....12

III. Total global des prises en charge en 2022.....12-17

1) Prises en charge qui ont eu lieu en 2022.....12

2) Prises en charges spécifiques, transversales.....13-17

a) Prise en charge « justice ».....13-14

b) Prise en charge « jeunes consommateurs ».....15

3) Pour mieux prendre en charge certains troubles liés à l'addiction et/ou causés par l'addiction.....15-16

a) Prise en charge « proche ».....15

b) Prise en charge « couple et famille ».....15

c) Prise en charge « santé sexuelle ».....15

d) Prise en charge « Art thérapie ».....16

4) Outils spécifiques, transversales.....	16-17
a) Thérapie Active de la conscience (TAC).....	16
5) Actions collectives- permanences.....	17
Les perspectives CSAPA Le PARI 2023.....	18
L'activité associative PARI	19-22
I. Prévention/Promotion en santé.....	20
II. Analyse de la pratique.....	20
III. Formation professionnelle continue.....	21
Les perspectives associatives 2023.....	22

Activité 2022

CSAPA CHU - Le P.A.R.I.

Centre de **S**oins d'**A**ccompagnement et de **P**révention en
Addictologie

Dans le cadre du C.S.A.P.A., l'Association le P.A.R.I. travaille en étroite collaboration avec le CHU de Lille depuis 2010.

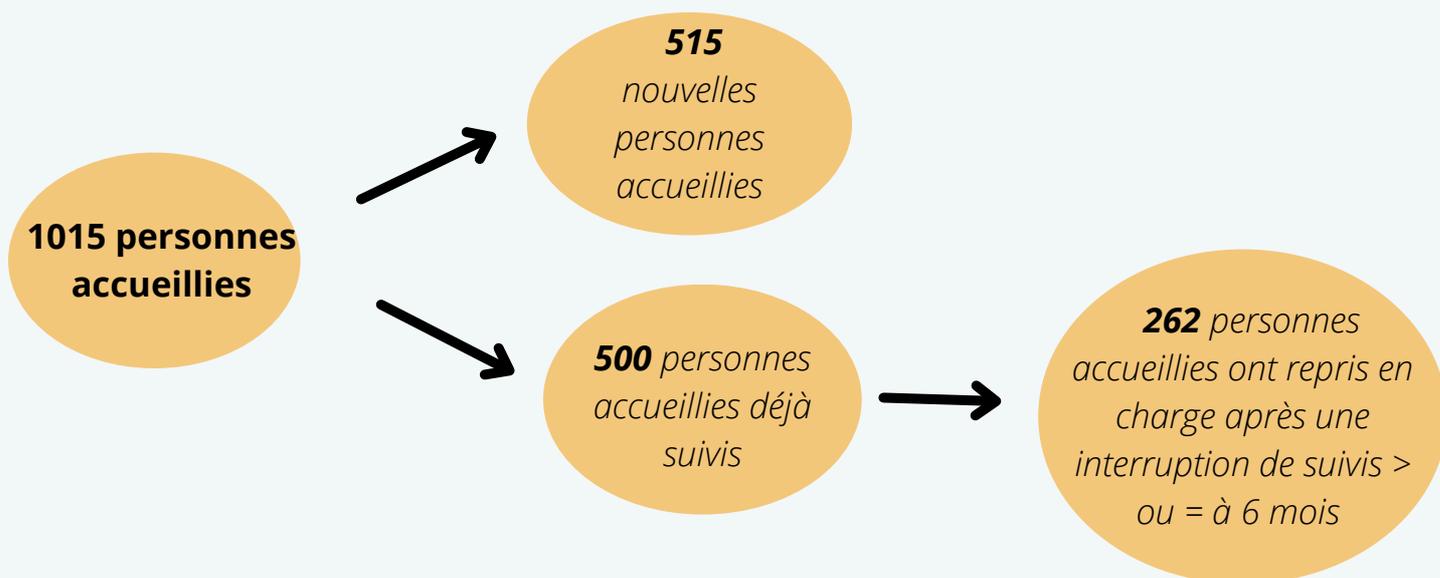
Le C.S.A.P.A. est composé d'une équipe pluridisciplinaire constituée de personnel de droit privé et de droit public.

Le résultat de l'activité du C.S.A.P.A. est le fruit du travail commun des deux équipes.



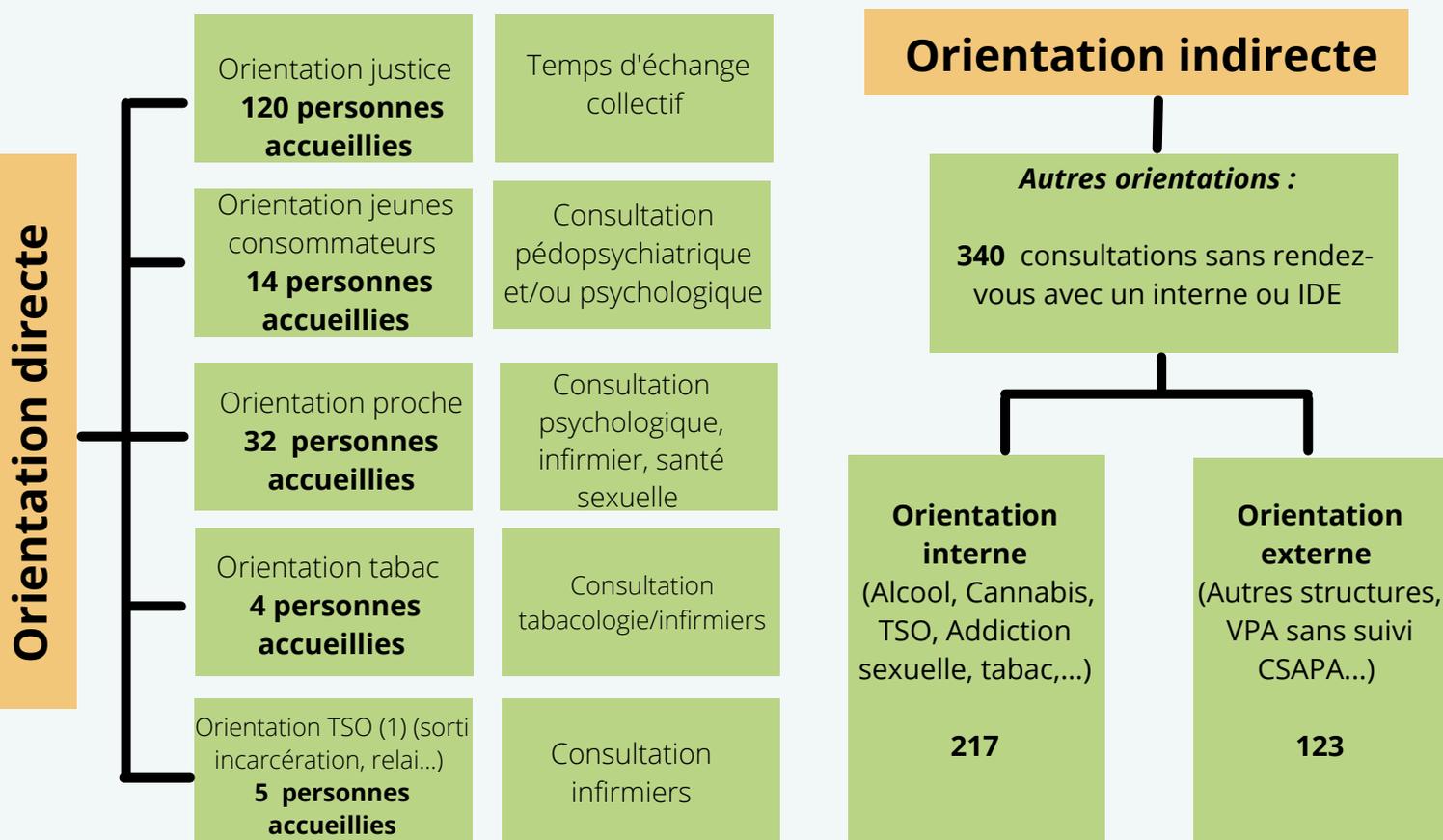
I. Activité globale 2021 du CSAPA du CHU de Lille - Le P.A.R.I

1) File active 2021



Le nombre de personnes accueillies au CSAPA en 2022 est de 1015 contre 977 en 2021 soit une augmentation de + 3.89 %.

2) Entrée des 515 nouvelles personnes accueillies



(1) TSO : Traitement de Substitution aux Opiacés

3) Profil type de la personne accueillie au CSAPA en 2022

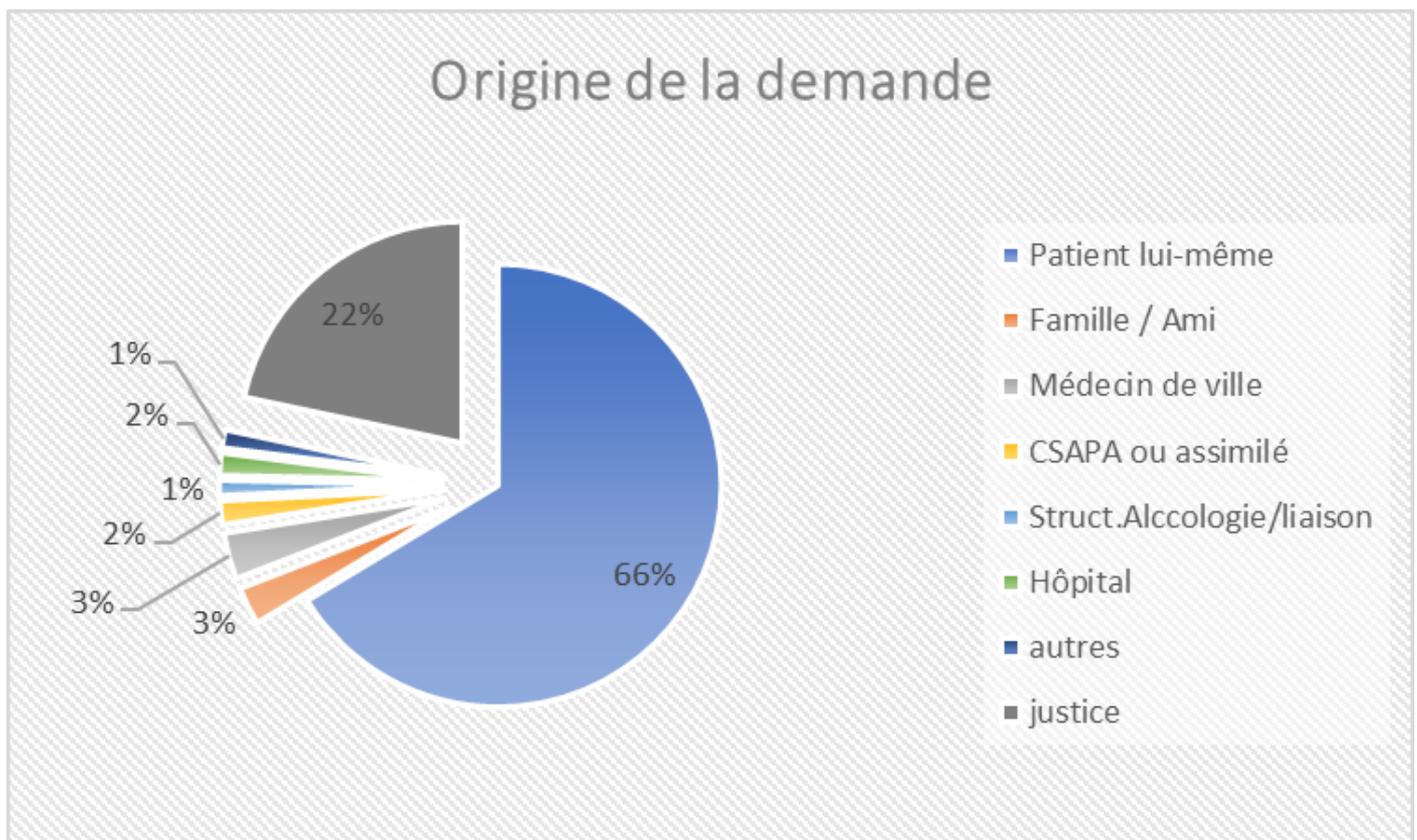
C'est un homme (78 %), célibataire (52 %), venu de lui-même (66 %), habitant Lille-Métropole (91 %), âgé entre 40 et 44 ans (17 %), ayant des enfants (53 %) n'étant pas ou plus à charge (73 %), en activité professionnelle (53 %), bénéficiant d'une couverture sociale CPAM et complémentaire santé (73 %).



Le profil a changé. 53 % des personnes accueillies au CSAPA ont une activité professionnelle. En 2021, la majorité des personnes accueillies étaient sans profession.

4) Origine de la demande

Vous trouverez ci-dessous l'origine de la demande de l'ensemble de la file active 2022.

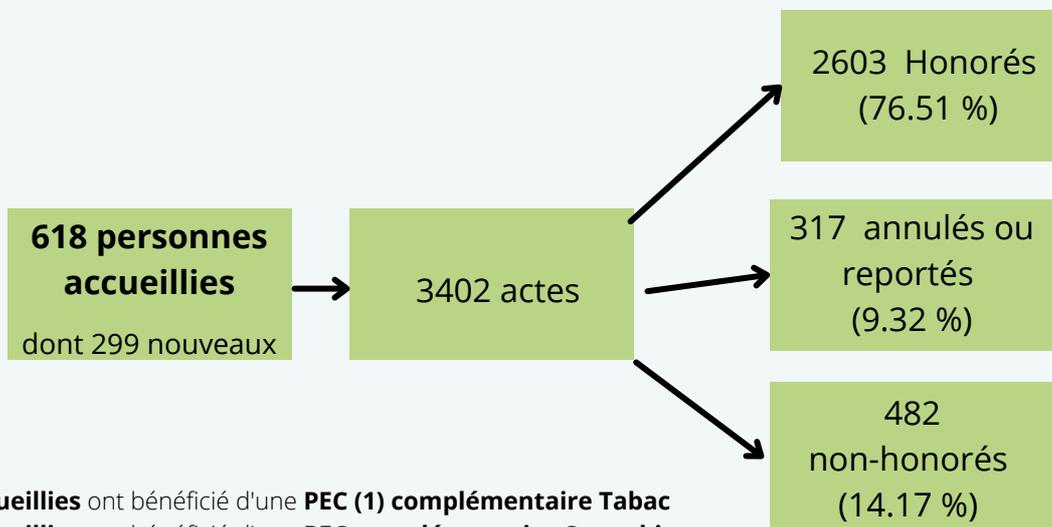


On constate, tout comme l'année 2021, que plus d'une personne accueillie sur deux vient d'elle-même (66%). La seconde porte d'entrée est la justice pour 22%.

II. Parcours de la personne accueillie par rapport au 1er produit ou comportement de prise en charge demandé

Il est présenté ci-dessous, le premier produit ou comportement pour lequel la personne souhaite une prise en charge. Toutefois, nous démontrons qu'au cours de cette prise en charge, il peut être proposé à la personne accueillie un suivi complémentaire selon ses besoins.

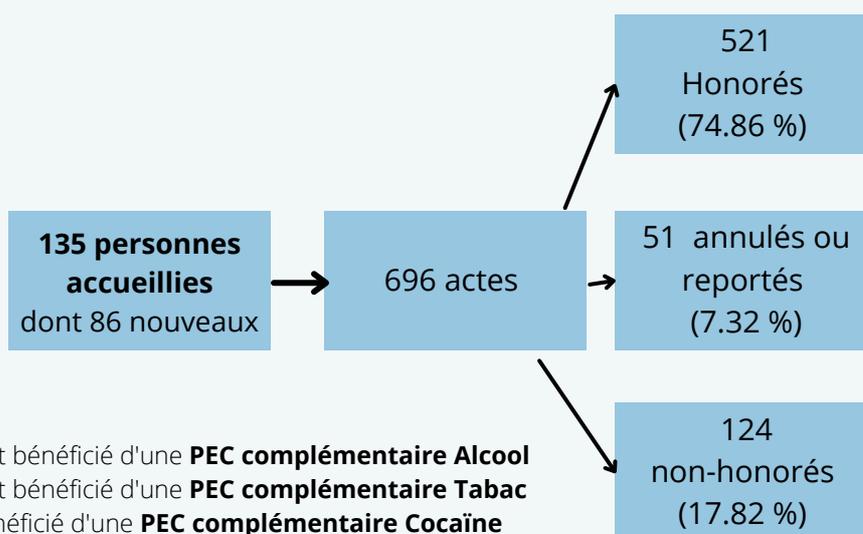
N°1. Prise en charge pour 1er produit : Alcool



- 7 personnes accueillies ont bénéficié d'une **PEC (1) complémentaire Tabac**
- 3 personnes accueillies ont bénéficié d'une **PEC complémentaire Cannabis**
- 3 personnes accueillies ont bénéficié d'une **PEC complémentaire Cocaïne**
- 3 personnes accueillies ont bénéficié d'une **PEC complémentaire autre(s) substance(s) psychoactive(s)**
- 2 personnes accueillies ont bénéficié d'une **PEC complémentaire TSO ext**
- 1 personne accueillie a bénéficié d'une **PEC complémentaire addiction sexuelle**

	Personnes accueillies	Actes
Comparaison 2022/2021	+ 4	- 148
	+ 0,65 %	- 4.17 %

N°2. Prise en charge pour 1er produit : Cannabis

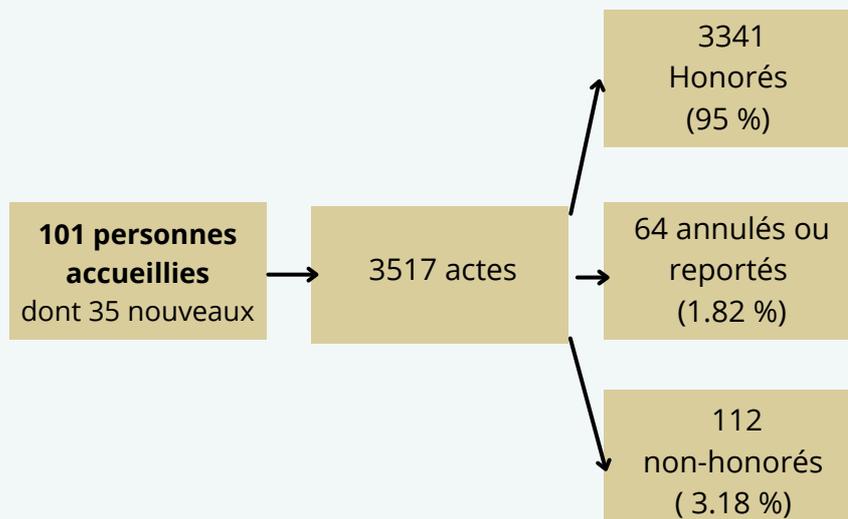


- 7 personnes accueillies ont bénéficié d'une **PEC complémentaire Alcool**
- 2 personnes accueillies ont bénéficié d'une **PEC complémentaire Tabac**
- 1 personne accueillie a bénéficié d'une **PEC complémentaire Cocaïne**

	Personnes accueillies	Actes
Comparaison 2022/2021	+ 8	+ 11
	+ 6.30 %	+ 1.61 %

(1) PEC : Prise En Charge

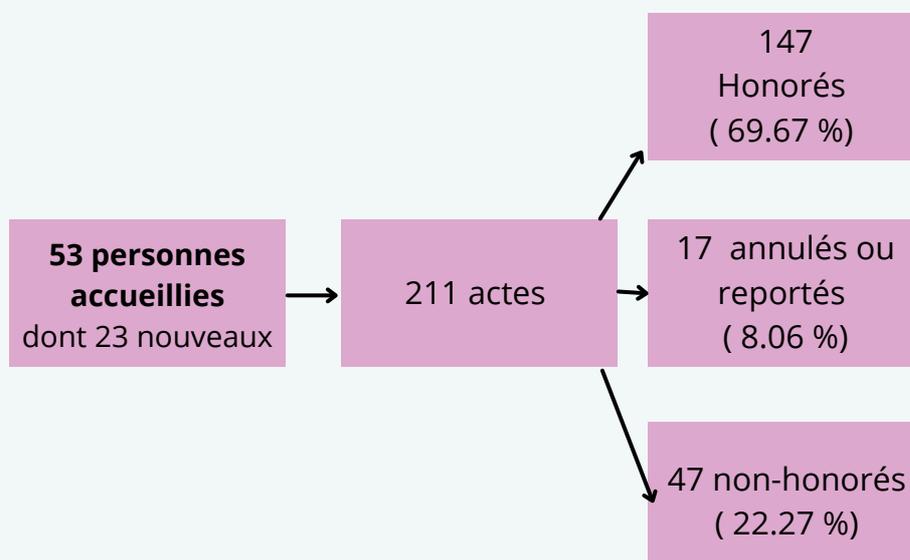
N°3. Prise en charge pour 1er produit : Opiacés



- **5 personnes accueillies** ont bénéficié d'une **PEC complémentaire Alcool**
- **3 personnes accueillies** ont bénéficié d'une **PEC complémentaire autre(s) substance(s) psychoactive(s)**
- **1 personne accueillie** a bénéficié d'une **PEC complémentaire Benzodiazépine**

	Personnes accueillies	Actes
Comparaison 2022/2021	- 26	- 928
	- 20.47 %	- 20.88 %

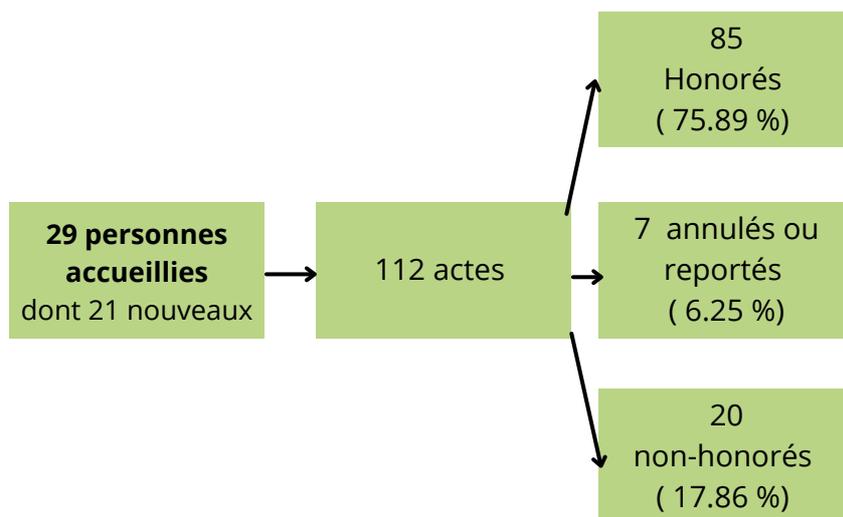
N°4. Prise en charge pour 1er produit : Cocaïne / Crack



- **7 personnes accueillies** ont bénéficié d'une **PEC complémentaire Alcool**
- **1 personne accueillie** a bénéficié d'une **PEC complémentaire TSO EXT**

	Personnes accueillies	Actes
Comparaison 2022/2021	+ 19	+ 58
	+ 55.88 %	+ 37.91 %

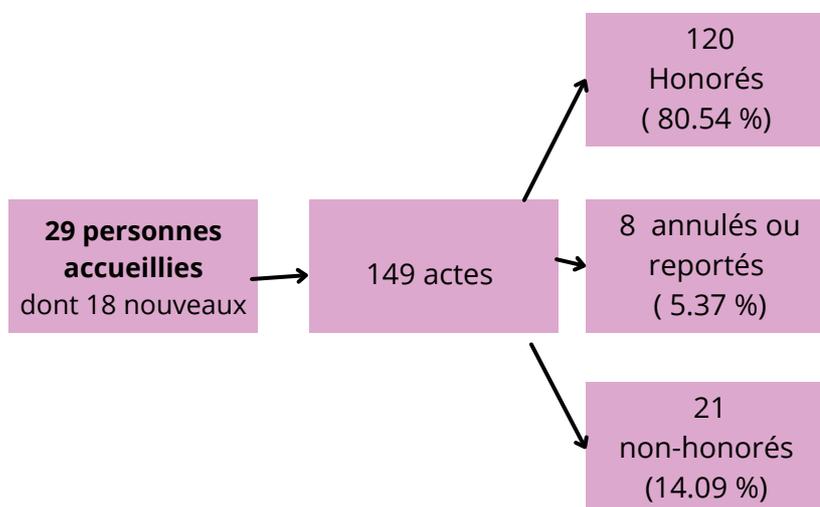
N°5. Prise en charge pour 1ère demande : Médicaments



- 1 personne accueillie a bénéficié d'une **PEC complémentaire Alcool**
- 1 personne accueillie a bénéficié d'une **PEC complémentaire TSO**

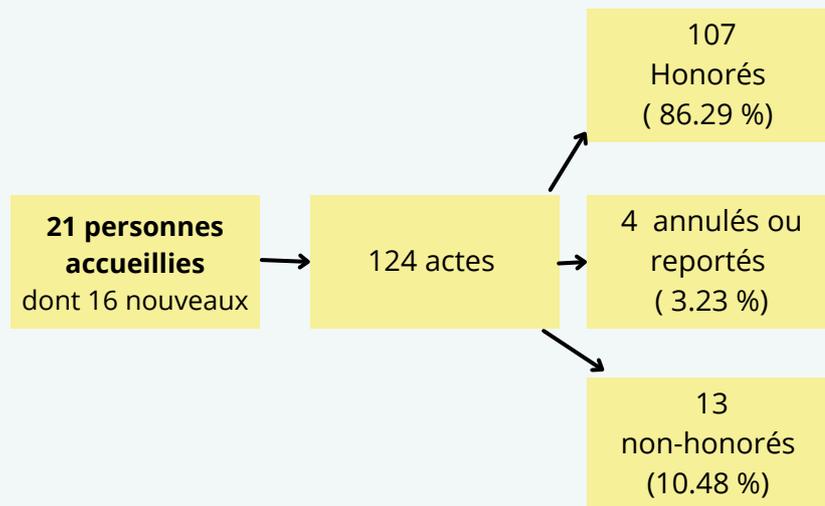
	Personnes accueillies	Actes
Comparaison 2022/2021	+ 2	+ 36
	+ 9.52 %	+ 51.43 %

N°6. Prise en charge pour 1ère demande : Addictions sexuelles



	Personnes accueillies	Actes
Comparaison 2022/2021	+ 7	+ 22
	+ 31.82 %	+ 17.32 %

N°7. Prise en charge pour 1ère demande : Jeux d'argent

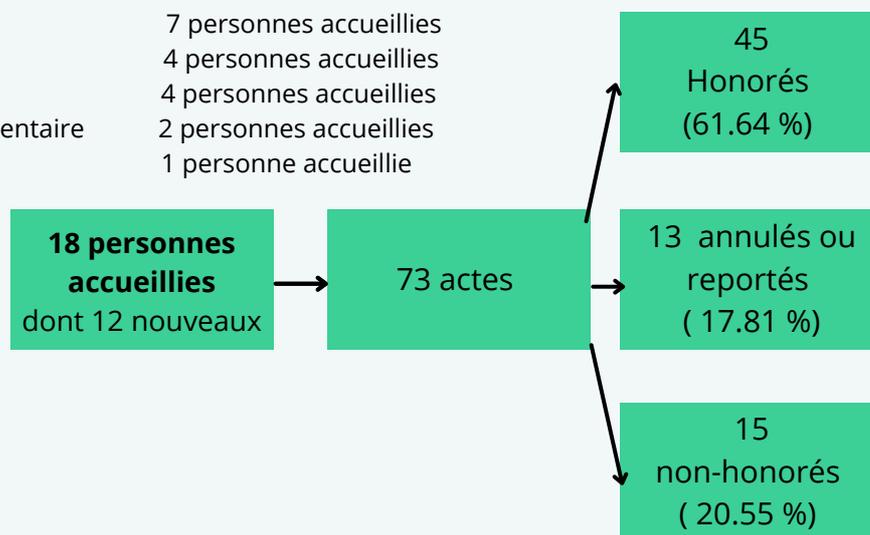


- **3 personnes accueillies ont** bénéficié d'une **PEC complémentaire alcool**

	Personnes accueillies	Actes
Comparaison 2022/2021	+ 12	+ 109
	+ 133.33 %	+ 726.67 %

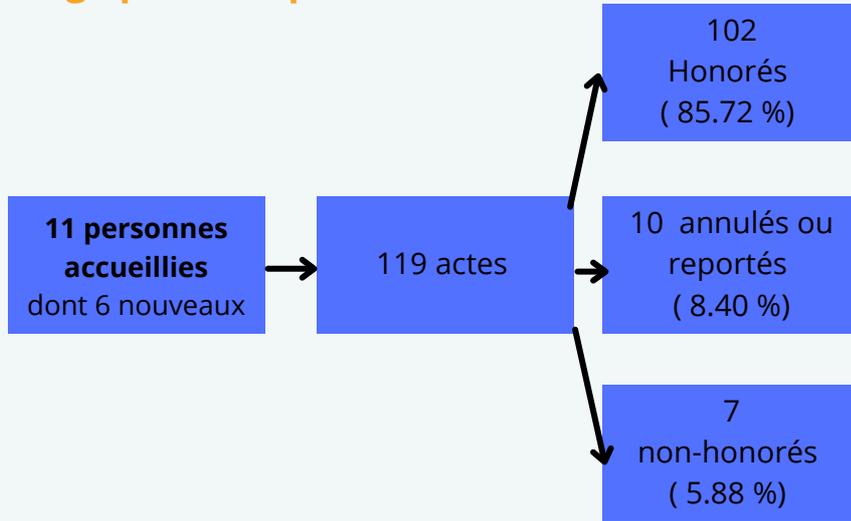
N°8. Prise en charge pour 1ère demande : Autre(s) addiction(s) sans substance(s)

Cyberaddiction
Autres addictions sans produit
Achats compulsifs
Trouble du comportement alimentaire
Protoxyde d'azote



	Personnes accueillies	Actes
Comparaison 2022/2021	+ 9	+ 26
	+ 100 %	+ 55.32 %

N°8. Prise en charge pour 1er produit : Tabac

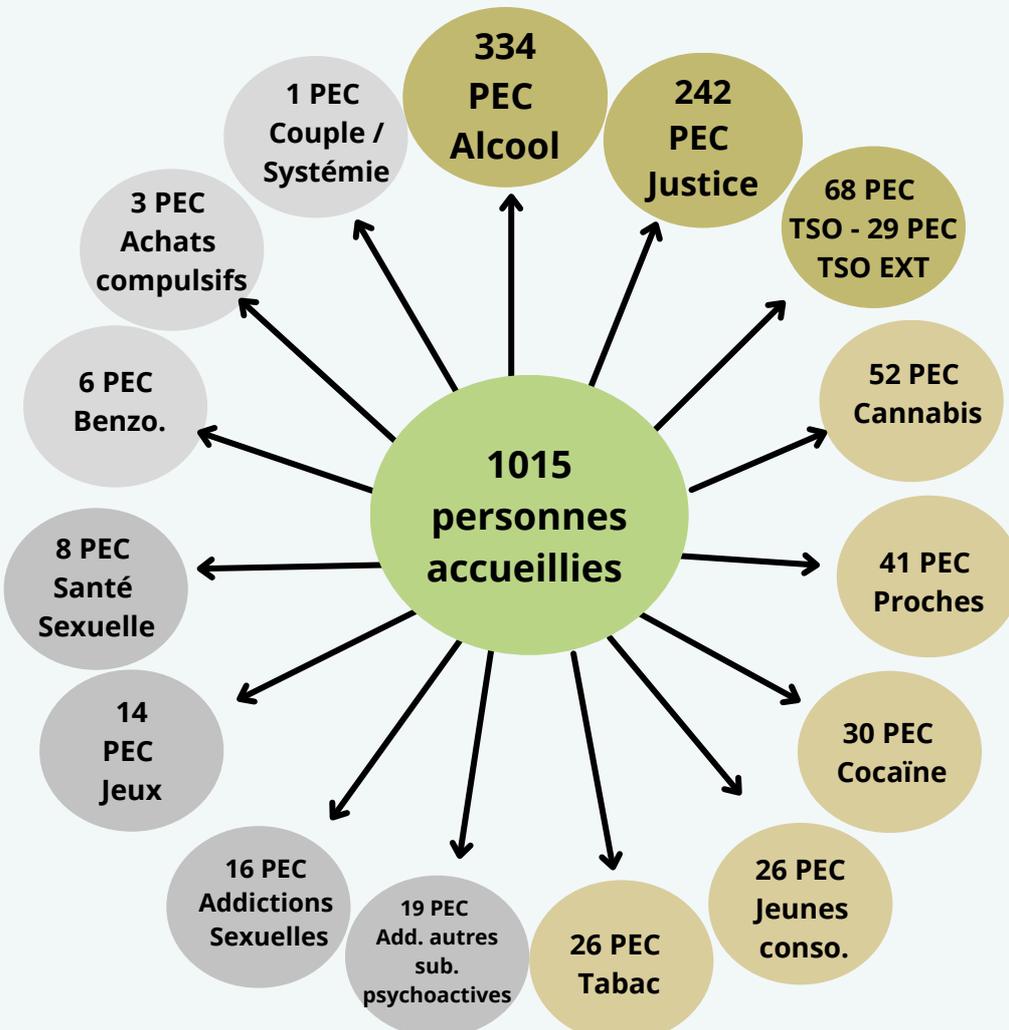


- 1 personne accueillie a bénéficié d'une PEC complémentaire Cocaïne

	Personnes accueillies	Actes
Comparaison 2021/2020	- 1	+ 33
	- 8.33 %	+ 67.35 %

III. Total global des prises en charge en 2022

1) Prises en charge qui ont eu lieu en 2022



La personne accueillie au CSAPA est souvent poly-consommatrice. De ce fait, celui-ci a la possibilité de cumuler ces prises en charge.

Exemple : Elle peut venir dans un premier temps pour une consommation d'alcool et demander, par la suite, à être suivi dans le cadre d'un arrêt de tabac. Elle pourra alors bénéficier d'une prise en charge Alcool ainsi que d'une prise en charge Tabac.

Cette année encore, nous avons voulu, en complément, mettre en évidence toutes les prises en charge qui ont eu lieu en 2022 au CSAPA et ainsi valoriser l'ensemble du travail de l'équipe.

2) Prises en charge spécifiques, transversales pour les personnes suivies en addictologie

a. Prise en charge "Justice"

• Collectif Justice

Dans le cadre de notre prise en charge des personnes en mesure judiciaire, depuis Mars 2018, nous proposons le premier accueil en collectif : durée 1h30, 1 collectif/15 jours.

Objectif général : Favoriser l'accès aux soins

Objectifs spécifiques :

Travailler :

- Les représentations sur ce qu'est un CSAPA, le public accueilli, l'addiction, la toxicomanie
- Comprendre et prendre de la distance avec la notion d'obligation de soins,
- pourquoi et comment la vivre autrement que comme une « punition »,
- Susciter l'auto-questionnement sur ses consommations et sa relation avec le(s) produit(s),
- Favoriser l'échange, le débat entre des personnes présentes pour la même raison « obligation de soins »
- Aborder la notion de santé, la réduction des risques et des dommages,
- Favoriser le développement du pouvoir d'agir par le développement de connaissances

Finalité : Lutter contre la récidive en lien avec la consommation de produits

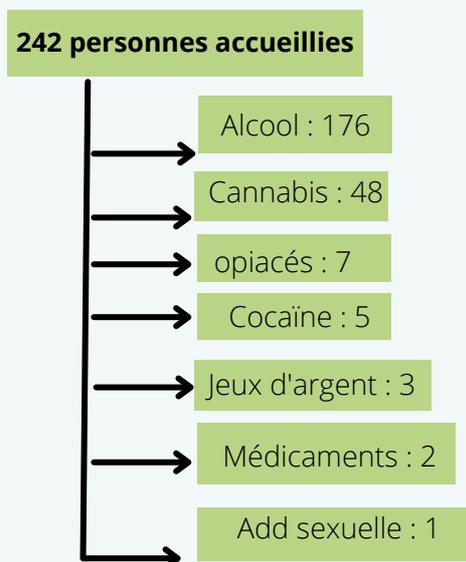
Collectif justice 2022									
Nbr réunions	Nbr d'inscrits	Nbr de présents	%	Personnes ayant pris un rdv à l'issue de la réunion	%	Nbr de personnes ayant honorées le 1er RDV	%	+ 6 mois	%
26	221	105	47.51 %	83	79.05%	50	60.24 %	24	48 %

Années 2021-2022 marquées par des personnes arrivant dans le collectif justice en fin de mesure judiciaire.

• PEC individuelle

En 2022, le nombre de personnes suivies par rapport à la justice (SPIP, SCJE, délégué du procureur...) en prise en charge individuelle est de 242 personnes dont 120 nouveaux.

Le nombre d'entretiens s'élève à 1005 avec 712 entretiens honorés.



- **Programme Trampoline**

Convention CSAPA Le PARI - JAP du TJ de Lille - SPIP de Lille - SCJE de Lille

Trampoline est un dispositif d'accompagnement personnalisé basé sur la Justice résolutive de Problème.

La JRP est l'articulation de la prise en charge judiciaire avec celle des soins et de la réinsertion, permettant d'effectuer un suivi efficace des [justiciables] souffrant d'addictions et ainsi de lutter contre la récidive. (MILDECA, sept.2019).

Ce dispositif permet à l'usager suivi par le JAP et souffrant d'addiction(s) :

- Avoir un regard croisé des professionnel de soins en addictologie et de la justice sur sa situation
- Avoir la possibilité d'exprimer et de définir ses attentes et ses besoins
- Associer les partenaires et les personnes ressources qui l'entourent
- Faciliter ses liens avec les professionnels du CSAPA et de la justice
- Être au cœur et acteur de son accompagnement et de ses projets
- Faciliter la continuité de son accompagnement soin et justice en milieu ouvert comme en milieu fermé

Depuis 2019 :

- **46 personnes repérées**
- **15 inclusions**
- **2 personnes toujours en suivies fin 2022**

- **Consultation post collectif SCJE centre d'éviction**

Convention CSAPA Le PARI - SCJE de Lille

Le CAP, Centre d'Accompagnement et de Prévention pour les conjoints violents présumés, a ouvert ses portes en novembre 2022 à Lille.

Un lieu « unique » qui permet à la fois la sécurisation des victimes par l'éviction des auteurs de violences conjugales et leur accompagnement, social, professionnel, sanitaire.

Il est proposé un temps collectif au sein du CAP animé par le CSAPA puis une rencontre au CSAPA avec l'équipe IDE PARI.

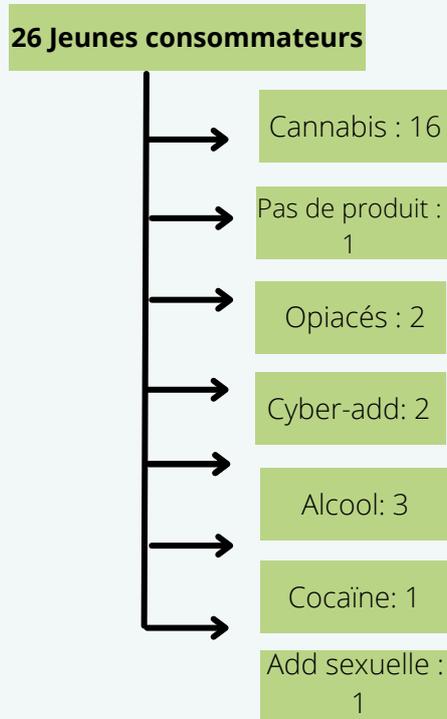
Nbr de collectifs	Nbr de personnes présentes	Nbr de personnes ayant pris leur RDV	Nbr de personnes présentes au RDV
21	110	75	41

b. Prise en charge « jeunes consommateurs »

File active jeunes consommateurs financée par le CSAPA CHU de Lille

En 2022, la file active qui rentre dans le dispositif « jeunes consommateurs » est de 26 jeunes dont 14 nouveaux.

Le nombre de consultations s'élève à 120 consultations dont 84 honorées.

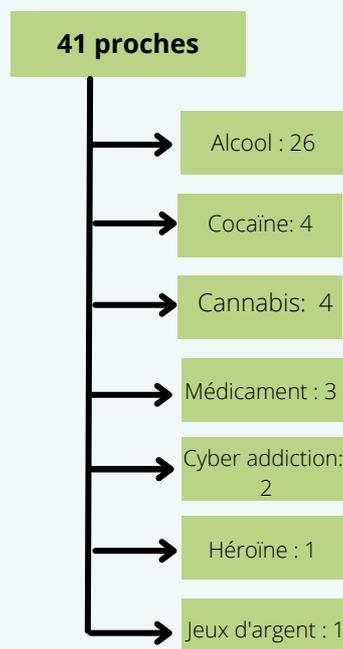


3) Pour mieux prendre en charge certains troubles liés à l'addiction et/ou dommages causés par l'addiction

a. Prise en charge « proche »

En 2022, 41 proches de personnes accueillies ou de personnes souffrant d'une addiction ont été reçus en consultations.

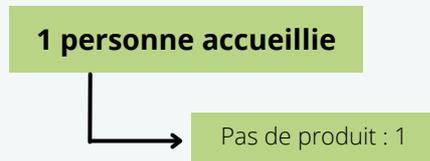
Le nombre de consultations s'élève à 106 consultations dont 81 honorées.



b. Prise en charge « couple et famille »

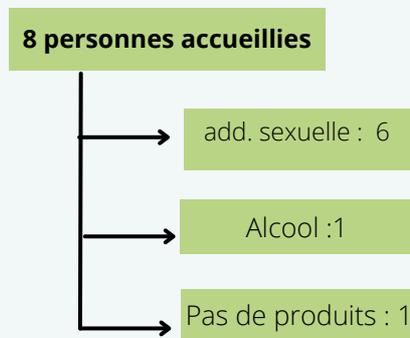
La prise en charge "couple et famille" a concerné 1 personne accueillie sur l'année 2022.

On comptabilise 6 entretiens de 2 heures dont 5 honorés.



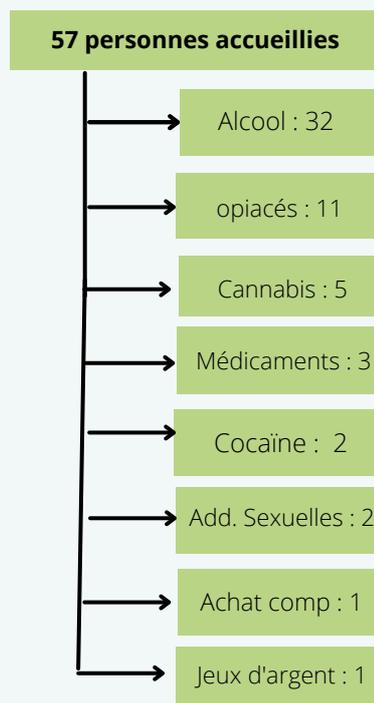
c. Prise en charge « santé sexuelle »

8 personnes accueillies ont bénéficié d'une prise en charge en santé sexuelle. 40 entretiens ont été posés dont 37 honorés.



d. Prise en charge « art thérapie »

57 personnes accueillies ont bénéficié d'une prise en charge en art thérapie sur l'année 2022. 260 entretiens ont été posés dont 198 honorés.

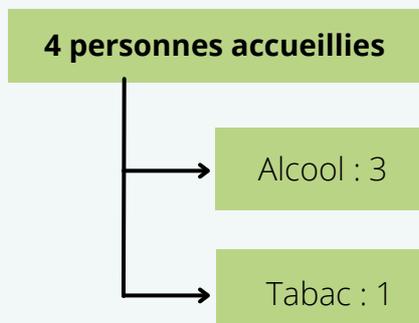


4) Outils spécifiques, transversales

a. Thérapie active de la conscience (TAC)

4 personnes accueillies ont pu bénéficier, au cours de leurs prises en charge, de consultations "hypnose".

12 consultations programmées, 11 honorées.



Le professionnel formé aux techniques "TAC-MAP", consultation "hypnose", a quitté le service en mai 2022. L'utilisation de cet outil est en suspend pour le moment.

5) Actions collectives - Permanences

Actions collectives (thérapeutique, socio-éducative d'entraide mutuelle en addictologie, information/échange)

Titre	Origine	Nombre d'ateliers-permanences	Nombre de participations
Parole d'Hommes, Parole de Femme - Atelier Ecriture	A l'initiative des personnes accueillies	10	45
YOGA	A la demande des personnes accueillies	32	107
Permanence Collectif Usagers - matin café	A l'initiative du Collectif Usagers	2	7
Groupe femme	A l'initiative des professionnels	2	5
Parcours Atelier "En mouvement pour l'hiver"	A l'initiative des professionnels	5	23
Permanence RDRD convention ABEJ-CSAPA Le PARI	A l'initiative des professionnels	26	108
Collectif Art-thérapie	A l'initiative des professionnels	6	20

Perspectives 2023 - CSAPA Le PARI

En lien avec le projet d'établissement 2022-2026

Le CSAPA Le PARI en tant que structure médico-sociale entend poursuivre ses missions d'accompagnement médico-psycho-social, de prévention et promotion en santé, de développement d'actions collectives en plaçant la personne au cœur du dispositif.

C'est pourquoi, il est important de pouvoir proposer de manière continue des offres de prises en charges innovantes et de qualité, mais aussi de développer et adapter la participation et l'expression des usagers sous différentes formes.

Dans ces objectifs, voici l'orientation prioritaire des projets PARI :

1. Poursuite et développement au mieux et dans la mesure du possible des actions et partenariats engagés :

- Poursuivre le développement de l'axe formation et prévention/promotion santé,
- Poursuivre les conventions engagées, en développer de nouvelles,
- Projet de convention partenariale PARI-CHU Lille
- Continuer la dynamique le partenariat avec la justice et les actions en directions des différents publics sous-main de justice,
- Poursuivre le développement de la participation des personnes accueillies,
- Intégration d'un « patient expert » au sein de l'équipe

2- Poursuite des projets dans l'axe : Réduction des risques et des dommages toutes addictions

3- Poursuite des actions, partenariats, prises en charge... en direction : du Public femme, des publics concernés par les violences conjugales

4- Poursuite des ateliers Parcours Santé

Activité Associative

2022



I. Prévention – Promotion en Santé

Depuis la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, l'article 42 prévoit que le « P » de prévention devient une mission obligatoire et non plus facultative. De ce fait, la prévention ne fait plus partie de l'activité associative mais rejoint l'activité du CSAPA CHRU Le P.A.R.I.

Partenaires ayant sollicités l'action	Thème	Nbr d'heures d'intervention	Nbr de personnes
Cinéma l'univers Lille - PJJ	Addictologie générale	2 h 00	11
Cinéma l'univers Lille - PJJ	Protoxyde d'azote	2 h 00	8
SCCJE - jeunes entrant dans le trafic de stupéfiants	Addictologie générale	2 h00	8
SCJE - stage prévention routière	Addictologie générale	119h30	334
SCJE - Centre d'éviction	Addictologie générale	31h30	110
Lycée Beaupré Haubourdin classe de 2nde	Addictologie générale	7 h 30	378
Lycée Térèse d'Avila Lille	Addictologie générale	13h	231
CHRS Rosa Parks	Atelier "Parlons conso"	12 h	41

II. Analyse de la pratique

Partenaires ayant sollicités l'action	Nombre de séance de 2h	Nombre de participation
ADALIS	10	100

III. Formation professionnelle continue - Sensibilisation

Agrément Organisme formateur 31590362159 - 22/12/2010.

Partenaires ayant sollicités l'action	Thème	Nbr d'heures d'intervention	Nbr de Stagiaires
ENM	Retour expérience justice résolutive de problèmes - Saint-Etienne	6 h	18
ENM	Retour expérience justice résolutive de problèmes - Albertville	6 h	18
IRTS/LE PARI	Approche motivationnelle 3 jours en novembre 2021	18 h	8
IRTS/LE PARI	Pratiques addictives 5 jours en novembre et décembre 2021	35 h	12
Justice	Sensibilisation en Addictologie et à la philosophie Trampoline	12 h	11
Prisme/Le PARI	Sensibilisation en addictologie en lien avec les CPS	16 h	22
Justice SCJE	Sensibilisation à la philosophie Trampoline	2 h	10
Police	Conférence en addictologie générale	2 h	45
Justice / ATRE	Sensibilisation à la philosophie Trampoline	2 h	Visio (chiffre non communiqué)
Congrès fédération Addiction Grenoble	Présentation TRAMPOLINE et sensibilisation à la philosophie Trampoline	2h	70 présentiel (en visio, chiffre non communiqué)

Perspectives 2023 - Association Le PARI

SAAM - « Service Accompagnement Addicto Mobile »

- 1. Rencontre, évaluation, accompagnement à: la motivation au changement, la gestion de consommation, la réduction des risques, le maintien d'abstinence, l'orientation vers les partenaires, consultation de proche**
- 2. Veille et reprise de contacts avec les personnes en interruption de lien avec le soin en addictologie (sur indicateur de partenaires, personnes déjà suivies par l'équipe mobile)**
- 3. Participation à des actions de Prévention, promotion santé, sensibilisation en addictologie mises en place par les partenaires**

Partenariat pour le développement du programme Oz ensemble sur les Hauts de France

Oz Ensemble c'est une application mobile développée par le Ministère de la Santé et une équipe de télé-suivi dont l'objectif est de redonner aux usagers la maîtrise de leur consommation d'alcool.

« Individuellement, nous sommes une goutte d'eau. Ensemble, nous sommes un océan. »

Ryunosuke Satoro

Le Conseil d'Administration, la Direction du PARI et la Direction du CHU de Lille remercient et félicitent l'équipe pour leurs implications tout au long de cette année 2022 marquée par une crise sanitaire sans précédent bouleversant les pratiques de chacun.

Ces résultats sont le fruit de l'investissement de chaque salarié et d'un travail commun garant de la qualité de prise en charge des personnes accueillies.

Merci.